

LA FICHE PROJET

Séjour Frais de scolarité Permis de conduire

Autre :

Titre du projet :

Objectifs :

Descriptif du projet :

(Comment est né ce projet et vos motivations) :

Période souhaitée :

Budget :

DEPENSES		RECETTES	
Type de dépenses	Montant	Type de recettes	Montant
Total		Total	

Les dépenses doivent être égales aux recettes.

Remarques : .

LES DISPOSITIFS CITOYENS

Les chantiers citoyens



Dispositif : Le chantier citoyen, organisé en partenariat avec le SIARCE, a pour objectif de développer des actions en faveur de l'apprentissage à la citoyenneté en direction des jeunes. Le travail demandé aux jeunes est tourné vers la préservation de l'environnement (débroussaillage, nettoyage de berges...). Le chantier se déroule sur 5 jours (30h par semaine) et une rémunération de 240 € est versée, sous forme de chèques vacances.

Pré-requis : être âgé de 16 à 25 ans.

Candidature : remplir le dossier de candidature.

Le Tremplin citoyen



Dispositif : Le Tremplin citoyen, mis en place par le Conseil départemental, est destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant un projet d'autonomie : études et formation, dépenses de santé, mobilité et transports, logement. Ce dispositif propose une aide de 400 € en échange d'un engagement citoyen de 40 heures dans une association ou une collectivité publique.

Pré-requis : être âgé de 16 à 25 ans.

Candidature : possibilité pour un jeune de déposer 2 dossiers sur 2 projets différents : 1 dossier entre 16 et 20 ans et 1 dossier entre 21 et 25 ans.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces dispositifs citoyens, nous vous invitons à venir vous renseigner ou déposer votre dossier auprès de l'Info Jeunes.

**Envoi du dossier complet
avant le 17 mai 2021
par mail à pij@ville-lisses.fr
ou le déposer à l'info jeunes**

Ces dispositifs peuvent être annulés ou reportés en fonction de l'actualité sanitaire.



Info Jeunes • Maison de la jeunesse

16 rue G. Philippe 91090 Lisses

01 69 91 09 43 • pij@ville-lisses.fr

www.ville-lisses.fr • MairiedeLisses • VilledeLisses



Réalise

DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT

Tes projets

info LISSES
Jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES



AIDE AUX PROJETS



La Municipalité de Lisses, soucieuse de l'épanouissement et de l'autonomie de la jeunesse lissoise, a mis en place une palette de dispositifs répondant à cette volonté de mouvement et d'indépendance.

La Maison de la jeunesse, à travers l'Info Jeunes, est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches afin d'accéder à ces différents dispositifs, y compris celui du Conseil départemental : le Tréplin citoyen.

« Une palette de dispositifs



N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'animateur de l'Info Jeunes.




Sabine Rangué,
Conseillère municipale chargée de
la jeunesse et de l'emploi




Michel Souloumiac,
Maire de Lisses



Vous avez entre 16 et 25 ans et habitez Lisses. Vous avez un projet de permis de conduire, de formation (BAFA, diplôme sportif...), d'études, de vacances mais vous ne savez pas comment le réaliser et s'il y a une aide possible...

Le service jeunesse, par le biais de l'Info Jeunes, vous accompagne dans vos démarches afin de soutenir votre projet grâce à différents dispositifs.

Le Permis citoyen



Dispositif : Afin d'aider les jeunes lissois à financer leur permis de conduire, une aide de 350 € en contrepartie d'une semaine de 35h de travail citoyen au sein d'un service municipal est proposée par la ville.

Pré-requis :

- être âgé de 18 à 25 ans,
- être Lissois depuis au moins 1 an.

Candidature : remplir le dossier de candidature exposant le projet dans lequel s'inscrit le besoin de passer le permis B.

Jobs aide aux projets



Dispositif : La Municipalité vous aide à financer vos projets avec, en retour, un service rendu à la collectivité. Ce dispositif permet de travailler (30 heures par semaine) au sein des services municipaux en contrepartie d'une compensation financière de 240 € sous forme de chèques cadeaux.

Une commission sélectionne les projets en prenant en compte notamment votre motivation, la date de dépôt des dossiers complets. Les jeunes, dont le projet a été retenu, devront signer une convention pour formaliser l'entrée dans le dispositif.

Pré-requis :

- être âgé de 16 à 18 ans,
- être Lissois depuis au moins 1 an.

Candidature : remplir le dossier de candidature exposant le projet et ce qui le motive.

CANDIDATURE

AIDE AUX PROJETS

Mme M.

Nom :

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Cette année est celle du baccalauréat : oui non

Lequel ?

As-tu déjà participé à l'un des dispositifs de la ville ou du Département ?

oui non Si oui, en quelle année et lequel ?

(Attention : les candidats ayant déjà bénéficié d'un dispositif ne seront pas prioritaires par souci d'équité)

Pièces à joindre obligatoirement au dossier de candidature :

- Copie d'une pièce d'identité ;
- Lettre de motivation ;
- Certificat de scolarité ou justificatif de parcours d'insertion.

Attention : les dossiers incomplets, erronés et ne correspondant pas aux conditions, ne seront pas traités.

Renvoyer le formulaire et les documents sur pij@ville-lisses.fr ou le déposer à l'Info Jeunes

Date limite d'envoi des dossiers le 17 mai 2021.

